

Faire une césure à Paris Nanterre avec EDUC

English 



Vous êtes un-e étudiant-e de l'une des universités de l'[Alliance EDUC](#) ?

L'Alliance EDUC vous offre l'opportunité de réaliser une césure de 6 mois ou 1 an à l'Université Paris Nanterre.

Qu'est-ce que la césure EDUC ?

La **césure EDUC** est un dispositif de mobilité qui a été développé dans le cadre de l'[Alliance EDUC](#). Cette expérience de mobilité physique **d'une durée d'un ou deux semestres**, permet aux étudiant-es de de chaque université membre de l'Alliance EDUC d'étudier une ou plusieurs disciplines différentes de celles de leur diplôme chez un partenaire.

Par exemple, si vous êtes un-e étudiant-e de géographie et que vous avez toujours rêvé d'étudier des cours en sociologie ou en droit, alors la césure EDUC est faite pour vous ! Cette opportunité vous permet de développer de nouvelles compétences et/ou de réfléchir à votre future carrière professionnelle.

En tant qu'étudiant-e entrant-e international-e, vous pouvez réaliser une césure EDUC au sein de l'une des deux universités françaises de l'Alliance EDUC (Rennes 1 et Paris Nanterre).

Participer à la césure EDUC vous apportera :

- une **ouverture disciplinaire** grâce à l'étude de discipline-s différente-s de celle-s de votre diplôme ;
- une **immersion linguistique** grâce à la pratique du français et/ou d'une autre langue enseignée au sein de l'université d'accueil (anglais, allemand, Italien, espagnol, arabe, portugais, etc.) ;
- une **ouverture culturelle** via la découverte de villes étudiantes dynamiques françaises (Rennes et Nanterre, proche de Paris) ;
- l'occasion de **développer vos "soft skills" et votre ouverture vers l'Europe** qui seront un atout pour votre future insertion professionnelle ;
- une **reconnaissance de votre expérience** par un certificat EDUC.

Comment candidater ?

Qui peut candidater ?

Ce dispositif est ouvert à tous les étudiant-es inscrits au sein de l'une des universités membres de l'Alliance EDUC. L'année de césure est accessible aux étudiant-es en licence et en master.

Quels sont les critères de sélection ?

Le dossier de candidature sera évalué en fonction des critères suivants :

- Dossier complété
- Validation des documents administratifs à fournir
- Qualité de la lettre de motivation :
 - Développement des compétences linguistiques et culturelles
 - Ouverture vers l'Europe
 - Plus-value pour votre intégration sociale et professionnelle
 - Cohérence des cours sélectionnés dans votre projet de mobilité étudiante

Quand partir ?

Les départs en césure EDUC (1 ou 2 semestres) pour les étudiant-es EDUC se font lors du premier semestre (semestre d'automne) ou lors du deuxième semestre (semestre de printemps/d'été) en fonction des calendriers académiques de votre université de départ. Il sera donc possible d'étudier soit un semestre ou deux semestres dans l'une ou les deux universités françaises de l'Alliance EDUC (l'Université Paris Nanterre et l'Université de Rennes 1).

Calendrier académique :

Université Paris Nanterre et Université de Rennes 1 :

- Premier semestre (Automne) : septembre à janvier
- Deuxième semestre (Printemps) : janvier à mai

Bourse de mobilité pour la césure EDUC

Les étudiant-es sélectionnés pourront recevoir une bourse de mobilité d'un montant maximum de 900€/mois pour une durée maximum de 10 mois.

L'étudiant-e pourra également recevoir une aide financière jusqu'à 600€ pour prendre en charge les frais de voyage.

Quand et comment s'inscrire en césure EDUC ?

- **Pour une arrivée en césure EDUC à Paris Nanterre, les étudiant-es intéressés doivent suivre la procédure interne de leur université de départ.** La période de candidature pour une césure EDUC peut varier en fonction de l'université. Les demandes d'arrivée peuvent-être faites 2 fois par an. Pour toutes demandes de césure EDUC, les étudiant-es doivent prendre contact avec leur Service des Relations Internationales de leur université d'origine.
- Un dossier de candidature est à compléter et à transmettre à la personne en charge des demandes de césures EDUC au sein de votre université d'origine.
- Une commission de sélection aura lieu deux fois par an :
 - La prochaine commission de césure EDUC se tiendra courant juin 2021 (date à confirmer) et rassemblera des membres de l'équipe du SRI et de l'équipe EDUC de l'Université Paris Nanterre ainsi que les universités partenaires d'envoi.
 - Une fois sélectionné pour une césure EDUC, des documents complémentaires sont à transmettre à l'université d'accueil.
 - Un accord tripartite de césure est à compléter par l'étudiant-e, puis à signer par l'université d'accueil,

l'université de départ puis pour finir par l'étudiant-e.

- Une fois que l'accord de césure EDUC est signé par les trois partis et que tous les documents ont été envoyés à l'université d'accueil, alors vous êtes prêt à partir !

Si vous avez des questions, contactez votre point de contact au sein de votre université d'origine.

La plupart des cours disponibles sont en français. Nous travaillons pour offrir plus de cours en anglais. En fonction de l'offre de cours, il vous sera possible de suivre des cours enseignés dans d'autres langues telles que l'allemand, l'italien, l'espagnol, le portugais, etc.

Mis à jour le 23 mars 2021

► Informations et documents utiles

[Dossier de candidature césure EDUC](#)

[Gap-year agreement](#)

[Terms and conditions](#)

FAQ (prochainement)

<https://www.parisnanterre.fr/venir-en-cesure-avec-educ/faire-une-cesure-a-paris-nanterre-avec-educ-1004767.kjsp>